

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

1603 - 2003 IV^e CENTENAIRE DE LA COMMÉMORATION

Et si le traité de Paix nous était conté ?

Le 15 avril dernier, Eric Thierry, a présenté le traité de Vervins.

Un éclairage intéressant sur cette période méconnue et mouvementée.

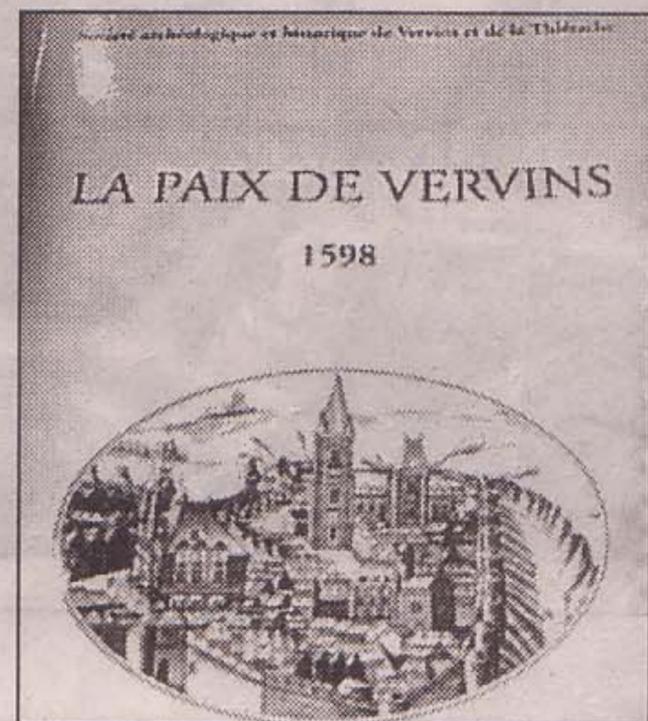
Pour mieux comprendre notre histoire.

Il était une fois 1603... Pour bien saisir l'événement, encore faut-il remonter un peu dans le temps ! Le traité de Vervins, prélude au traité de Saint-Julien, signé en 1598, mit fin à la guerre sévissant entre la France et l'Espagne depuis 1595. Toutefois, ce dernier ne régla pas pour autant la question du marquisat de Saluces, enclave française conquise par la Savoie en 1588. Charles-Emmanuel 1^{er}, duc de Savoie, en fut l'un des protagonistes au coté d'Henri IV et de Philippe II d'Espagne.

Le traité de Vervins permet, en tous cas, de mieux comprendre le contexte européen, quelques années avant celui de Saint-Julien, et d'en appréhender la situation, au moment où les puissances catholiques s'opposent aux puissances protestantes, alors en plein développement. Le traité de Saint-Julien y fait d'ailleurs plusieurs fois référence. Le conférencier a exposé avec brio, l'enchaînement des faits historiques afférents à cette période complexe et perturbée.

Toute l'assistance présente, a grandement apprécié les explications de l'historien, s'appuyant sur les faits avec force détails, démêlant ainsi l'imbroglio de situations d'importance capitale, mais souvent compliquées, de l'époque. Le professeur d'histoire, Eric Thierry, Docteur de l'Université de Paris-Sorbonne, est l'auteur d'un ouvrage récompensé par l'Académie française : "Marc Lescarbot (vers 1570-1641), un homme de plume au service de la Nouvelle France" (Paris, Honoré Champion 2001). Il est également membre du conseil d'administration

de la société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache. Captant son auditoire, Eric Thierry, avisé et compétent, aura fait vivre ces événements avec la passion de l'historien qui l'anime. Sous le patronage de la commune, et le fer de lance de l'association 1603-St-Julien, avec la participation des archives d'Etat de Genève, des archives départementales de la Haute-Savoie, de MM. Lescaze et Palluel-Guillard, ces manifestations historiques contribuent pour une large part, à la commémoration du traité de St-Julien. Organisées par La Salévienne, société d'histoire du Genevois savoyard, la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, l'Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR), l'Association 1603-Genève, l'objet de ces manifestations est de permettre aux habitants de nos deux territoires que sont la Savoie et Genève, de mieux connaître l'histoire de cette période, en faisant état de la recherche historique contemporaine sur les relations entre le duché et la république théocratique. Une dé-



Un ouvrage sur la paix de Vervins.

marque intéressante si, dans le cadre des bilatérales, celle-ci aboutissait à des accords "véritablement" bilatéraux.

Bernard TOUZET ■

Prochaine conférence : mardi 29 avril, sur le thème « Saint François de Sales au temps du traité de Saint-Julien » par Hyacinthe Vulliez, salle communale de Bardonnex (près du château de Compesières), 75 route de Cugny, 1257 Croix-de-Rozon, canton de Genève, à 20 h 30.